

**Définition Ébrasement : Ouverture pratiquée dans un mur allant en s'élargissant, de manière à favoriser la diffusion de la lumière (fenêtre, fente de jour) ou le tir (archère, canonnière).**

Du verbe ébraser dont l'étymologie est obscure. Wartburg l'assimile son origine au substantif braise, ce qui n'est qu'une simple hypothèse. Le suffixe -ment introduit le résultat d'une action. Frédéric Godefroi (Dictionnaire de l'ancienne langue française) le relève dans un compte de Saint-Denis (1403) : « Pour l'embrasement de six croyses en la chambre haulte du roy. »

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site [www.normannia.fr](http://www.normannia.fr) ; avec son aimable autorisation

